



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

PROCES VERBAL DE L'ASSEMBLEE GENERALE DU 29.11.2025 COMITE REGIONAL GRAND EST – REIMS 51

Membres du comité régional présents : ABDELFADI Allan - ATTIBA HENRY Denis - ATTIBA Christine - COLUCHE David - KURZ François - SCHMITT Karine - THOMASSIER Christian - LEQUERTIER Chantal - BAILLAIS Thomas - BAILLAIS Alexandra - STERNITZKY Michèle - SCHMITT Didier - DUCHENE Pascal - PETIT Céline - HELION Evelyne - COLARDO Antonio - DEPAOLI Mireille.

ORDRE DU JOUR :

Personnalités Invitées :

M. LEBOT Michel, président de la FFPJP – excusé retenu par d'autres obligations

M. ROBINET Arnaud, maire de Reims, représenté par M. THOMAS Freddy, conseiller Municipal.

Personnalité présente : M.

Personnes excusées : Mme PIERRON Estelle présidente du CD55. M. BOUCHERAT Thierry du CD52. M.

LITZELMANN Patrick du CD67 – M. MIETTON David président du CD54 (hospitalisation)

Démissionnaire du CR : Mme CHEDOZ Elodie (67) M. VAN Olivier (10)

Le quorum étant atteint avec la présence de la moitié au moins des membres détenant la moitié des voix, je déclare l'ouverture de l'assemblée générale.

Approbation du CR de l'AG du 30.11.2024

Des remarques : Néant

Contre : 0 abstention : 0

Le CR est adopté à UNANIMITE

Composition de l'assemblée générale constituée de 2 représentants de chaque comité départemental du Grand Est qui seront appelés à voter :

CD08 : Mme ATTIBA Christine – M. HELION Laurent - procuration remise à Christine (18 voix)

CD10 : Pas d'électeur. Ceux désignés à la dernière AG ont démissionné du CD10. L'AG 2025 qui n'a pas encore eu lieu devra nommer 2 électeurs élus pour la fin du mandat soit jusqu'en 2028. (14 voix)

CD51 : MM. COLUCHE David – THOMASSIER Christian (17 voix)

CD52 : Mme PETIT Céline – M. BOUCHERAT Thierry (11 voix) excusé – procuration à Céline

CD54 : M. – COLARDO Antonio – M. MIETTON David excusé donne procuration à M. COLARDO (20 voix)

CD55 : Mme BAILLAIS Alexandra – M. BAILLAIS Thomas (13 voix)

CD57 : Mme SCHMITT Karine – M. SCHMITT Didier (25 voix)

CD67 : MM. ROYER Sébastien – LITZELMANN Patrick (excusé) donne procuration à Royer Sébastien (19 voix)

CD68 : MM. MAURER Pierre – RABELLINO Michel (17 voix)

CD88 : M. ABDELFADI Allan – Mme DEPAOLI Mireille (18 voix)

Total des voix : 158 / 172

Désignation des membres de la commission de surveillance électorale :

ROYER Sébastien – MACHNIK Frédéric

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Allocution de la présidente et présentation des personnalités

Chaque année, nos rangs perdent des proches, des copains, ils nous quittent pour rejoindre la cohorte des amis disparus. Leurs visages restent dans notre mémoire individuelle ou collective grâce aux souvenirs et anecdotes partagés avec eux. Pour tous nos disparus, je vous demande de respecter une minute de silence. C'est toujours avec plaisir que je vous retrouve comme chaque année à la même période pour notre assemblée générale annuelle. Merci de vous être libérés de vos obligations familiales, professionnelles, personnelles. Mes remerciements iront également à David COLUCHE, président du comité de la Marne, qui nous reçoit dans son département et qui a mis tout en œuvre pour nous accueillir comme il se doit.

Voilà déjà une saison de passée sur ce nouveau mandat et déjà une déception pour ma part avec la démission de 2 membres. Elodie du Cd67 a décidé d'arrêter pour raison de santé, et je peux comprendre. Nous lui souhaitons d'aller mieux rapidement. La 2^{ème} démission est venue il y a quelques jours d'Olivier du CD10, seul représentant de ce comité pour des raisons personnelles, professionnelles ou autres, va savoir. Nous serons donc amenés à voter tout à l'heure pour la place laissée vacante par Elodie, 2 candidatures reçues. Celle d'Olivier restera vacante, aucun licencié du comité de l'Aube ne s'étant présentée. Celle du médecin restera également vide.

J'ai pour habitude de dire que gérer un comité qu'il soit départemental ou régional, est assez simple mais rajoutez-y un zest de relation humaine et une dose de réseau social et la machine s'emballe et devient tout-à-coup d'une complexité déconcertante. Nous nous plaignons, à juste titre, que le renouvellement de dirigeant n'est pas simple, que souvent on se retrouve à prolonger l'aventure par défaut, que la relève n'est pas là. Nous sommes tous ici dirigeants bénévoles, nous connaissons tous la difficulté qu'est la gestion d'un comité, de mener des projets, de trouver des subventions, de gérer les relations humaines et les égos. Mais dès que le ciel se couvre, que les nuages apparaissent, plus de solidarité, plus d'empathie, il faut un bouc émissaire afin de le vouer aux enfers pour que vive le système.

Alors il n'y a plus de mot assez dur pour qualifier le dirigeant bénévole et souvent le premier d'entre eux : le président. Fini la reconnaissance de son travail, quand on lui reproche de ne rien faire, mais de profiter du système. Pourtant qui mieux que nous, dirigeants connaît le quotidien auquel nous sommes confrontés, notre engagement, nos sacrifices mais également notre détermination et notre endurance pour que nos disciplines sportives se développent.

Car il en faut de la détermination et de l'endurance pour défendre ses convictions, aller à contre courants des idées reçues, refuser la facilité et les réponses toutes faites, proposer une autre voie, celle de la déconstruction pour mieux structurer et grandir. La difficulté de l'innovation n'est pas tant dans les nouvelles idées que de se débarrasser des anciennes. Changer, bouger les lignes, regarder nos disciplines avec un nouveau regard oscillant entre tradition et modernité, n'est-ce pas là un défi intéressant. La grande majorité des dirigeants a l'intérêt général chevillé au corps, mais elle connaît également la solitude de l'exercice de la fonction de Président, le poids des choix et des responsabilités. C'est ce qui fait la difficulté de la fonction mais également sa grandeur. Dans ces circonstances, ce qui devrait faire notre force, c'est la solidarité et pas la désunion. Facile à dire mais difficile à faire surtout dans un monde où la réponse immédiate est la règle, l'absence de frustration la norme et le « oui à tout » la seule voie. Être solidaire, exemplaire et intègre, pour montrer qu'une autre voie existe, qu'elle vaut le coup d'être explorée afin que d'autres veuillent marcher dans nos pas. Notre fédération : elle se trouve à la croisée des chemins,

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agréée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

car les différentes générations qui la composent la font osciller entre tradition et modernité. Tradition, pour les anciens tournés vers cette pétanque qu'ils ont aimés et aimeront toujours. Modernité : pour les plus jeunes qui vivent dans un monde en perpétuel changement, qui ne leur promet qu'adaptation, vitesse et mouvement.

La société a changé et les recours, les procès d'intention ou les procès tout cours sont aujourd'hui la manière que beaucoup choisissent pour régler leurs comptes. Sans oublier Facebook qui a vite fait de relayer des informations peu ou pas étayées, souvent réductrices quand elles ne sont pas purement fantaisistes.

Face à cette situation, il faut passer par une structuration de notre système. Structurer c'est se doter de moyen pour proposer ses activités, de l'entraînement, des animations et de la compétition aux plus petits comme aux plus grands. C'est s'occuper de tous ses adhérents.

Le rôle d'un dirigeant n'est plus celui d'il y a 20 ans. Est-ce un bien ou pas ? Il faut savoir ce que l'on veut, continuer à être reconnu comme une discipline sportive, même si certains ne le pensent pas, ou se fondre dans la masse des associations de loisirs. Pour rappel, la pétanque a été reconnu sport de haut niveau en 2004 par le ministère.

Nous avons fait le choix d'être une discipline sportive qui délivre des titres de champions, qu'ils soient départementaux, régionaux ou Nationaux. Une discipline qui organise la pratique sportive et permet une vie structurée au sein d'associations où il fait bon vivre, se rencontrer en compétition et avoir une pratique ludique.

Il n'y a pas d'enthousiasme sans sagesse, ni de sagesse sans générosité. Les bénévoles que nous sommes doivent savoir allier ces ingrédients pour aller au bout de leurs convictions et engagements car le chemin est très souvent pavé d'embûches.

Pour ma part, et avec l'ensemble de mon comité, nous restons enthousiastes, généreux mais sages.

Pour terminer, je vous souhaite de passer de bonnes fêtes de fin d'année, prenez soin de vous et de vos familles.

Vive la pétanque et le Jeu Provençal que nous aimons toutes et tous, solidaire, fraternelle et conviviale

Rapport moral et d'activités

Depuis l'AG 2024 à St Avold :

Les 20 et 21 décembre 2024 : Congrès fédéral à Belfort

Le 07.01.25 réunion en visio-conférence avec les présidents des comités régionaux

Du 16 au 18 janvier : Réunion du comité directeur fédéral à Marseille

Le 23.01.25 réunion en visio-conférence avec les présidents des comités régionaux

Le 08 mars : Chpt régional de tir de précision à Jeanne d'Arc

Le 04 avril : Réunion du Comité directeur fédéral en visioconférence

Le 08.04.25 réunion en visio-conférence avec les présidents des comités régionaux

Les 24 et 25 mai : chpt régional TJP à Thionville

Du 29 au 31 mai : chpts régionaux à Mancieulles

Les 06 et 07 juin : Réunion du comité directeur fédéral à Marseille

Le 11.06.25 réunion en visio-conférence avec les présidents des comités régionaux

Les 14 et 15 juin : chpt régional DJP à Thionville

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Du 10 au 13 septembre : Réunion du comité directeur fédéral à Chomerac

Le 20 septembre : réunion du comité directeur du Grand Est à St Avold

Les 17 et 18 octobre : réunion du comité directeur Fédéral en visio-conférence

Les championnats régionaux qui se sont déroulés de mai à juin, à Mancieulles, Schweighouse, Thionville et Jeanne d'Arc en mars pour le tir de précision senior se sont bien déroulés. Pas d'incidents majeur sauf sur le régional du tir de précision en mars, où un incident s'est terminé par une commission de discipline avec sanction minime et qui d'ailleurs ne méritait pas plus.

Dès la mi-juin et jusqu'à début septembre se sont enchainés les CDF.

Pontorson : TS masculin et féminin.

Chalons Sur Saône : DS Mixte

St Martin la Crau : TJP

Bergerac : TS Mixte

Bourg St Maurice : TV – Promotion

St Yrieix : DF et TTS masculin

St Yrieix : Jeunes

Millau : DS masculin et TTF

St Cyprien : DJP

ETAT DES LICENCES DU GRANDEST (tableau remis à chaque participant)

18625 licences en 2025 (18184 en 2024)

CD08 : 1930 (1930 en 2024)

CD10 : 768 (705 en 2024)

CD 51 : 1392 (1261 en 2024)

CD52 : 494 (459 en 2024)

CD54 : 2550 (2532 en 2024)

CD55 : 646 (559 en 2024)

CD57 : 5427 (5359 en 2024)

CD67 : 2384 (2343 en 2024)

CD68 : 1368 (1341 en 2024)

CD88 : 1636 (1695 en 2024)

BILAN NATIONAL DE LA FFPJP En chiffres

310879 Licenciés dont 57369 féminines

13099 jeunes (4266 J – 4511 C – 3288 M – 1034 B)

146 650 Seniors (145 049/2024)

151 130 vétérans (144 097/2024)

Pour les licences, on note une progression de 2.9 % par rapport à 2024 (+ 8 733). Concernant la répartition par catégorie :

48.6 % de vétérans

47.2 % de seniors

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

4.2 % de jeunes. (Baisse de 1,65%)

Les plus fortes progressions en effectif ont été enregistrées chez les vétérans (+ 4.5 % pour les hommes et + 7.6 % pour les féminines).

1625 Joueurs ELITE

15808 Joueurs HONNEUR

49686 Joueurs PROMOTION

243814 Joueurs NON CLASSÉS

5722 CLUBS (baisse de 75 clubs)

13 Comités régionaux

105 comités départementaux

Rapports des Commissions

COMMISSION JEUNES (BENDIDOU Farid)

Rapport de l'Équipe Technique Régionale – Année 2025

L'Équipe Technique Régionale (ETR) tient à exprimer sa gratitude envers l'ensemble des départements, clubs et bénévoles qui contribuent, tout au long de l'année, à la réussite des compétitions et au dynamisme de notre discipline dans la région Grand Est.

Au nom de toute la commission jeunes régionale, je tiens remercier Didier STIEVENART chaleureusement pour tout le travail accompli durant son mandat de président. Son engagement, son énergie ont marqué la dynamique de notre commission et ont permis de faire avancer de nombreux projets. Nous lui souhaitons le meilleur pour la suite et espérons que nos chemins se recroiseront.

1. Bilan sportif

Sur le plan sportif, il est à regretter le faible nombre d'équipes jeunes engagées sur les différents nationaux régionaux, et ce malgré les efforts de communication et l'investissement soutenu des organisateurs. Nous tenons à féliciter l'équipe junior, issue du CD57, pour son remarquable parcours jusqu'en finale du Championnat de France. D'autres équipes, toutes catégories confondues, ont également réalisé de belles performances en atteignant les quarts ou la finale de la Coupe de l'Avenir.

Concernant la Compétition Nationale des Clubs (CNC) :

- Les minimes du CD88 n'ont pas franchi la phase de poules.
- Les cadets du CD57 n'ont pas franchi la phase de poules.
- Les juniors du CD57 n'ont pas franchi la phase de poules.

Lors du Trophée des Pépites, la région Grand Est, attendue parmi les favoris, a confirmé son niveau en obtenant une excellente troisième place. (3eme podium en 3 ans)

Nos félicitations vont à l'ensemble des jeunes participants ainsi qu'à leurs encadrants. Nous remercions les élus régionaux, les entraîneurs, éducateurs, clubs, parents et notre CTFR pour leur engagement et leur travail tout au long de la saison.

2. Sélections et participation

À la suite des sélections départementales, la sélection régionale se tiendra le 14 décembre 2025.

Malgré un nombre conséquent de jeunes licenciés dans la région, la participation reste trop faible aux championnats départementaux et régionaux, ainsi qu'aux compétitions CDC et CRC, et ce même lorsque

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

des ententes interclubs sont possibles. Cet état de fait appelle une réflexion collective sur les leviers de motivation et de mobilisation des jeunes.

3. Formation

Sur le plan de la formation :

- une dizaine de candidats sont inscrits à la formation des initiateurs qui aura lieu le 13 décembre prochain
- une quinzaine de candidats suivra la formation BF1 en Janvier prochain.

Ces chiffres traduisent une dynamique de formation encourageante, mais qui doit encore être consolidée pour répondre aux besoins croissants en encadrement qualifié.

Conclusion

L'Équipe Technique Régionale renouvelle ses remerciements à l'ensemble des acteurs du territoire — élus, responsables départementaux, éducateurs, clubs, bénévoles et familles — pour leur contribution essentielle au développement de notre sport.

Francis Chevallot souhaite être informé de la mise en place des CDC jeunes ainsi que de la composition des sélections.

Il est répondu que le destinataire de l'ensemble de ces documents est le CD 10 à l'adresse mail du comité.

COMMISSION ARBITRAGE (PETIT Céline)

Il y avait 5 candidats à l'examen régional (4 du CD 57 et 1 du CD 54) Aucun n'a été reçu.

20 candidats à l'examen départemental (5 du CD10, 3 du CD 51, 6 du CD 54, 1 du CD57, 1 du CD 68 et 4 du CD 88 dont 1 absent)

1 a échoué et 18 ont été admis à la partie théorique.

17 candidats ont validé la partie pratique.

1 candidate doit être encore supervisée pour la partie pratique.

Recyclage : dates nationales = 3 eme week-end de janvier

Il y a un changement au niveau du règlement de la coupe de France des clubs au Jeu Provençal.

Le nombre de points passe de 19 à 5 (à savoir 1 point pour les triplettes et 1 point pour les doublettes)

Francis Chevallot : demande si un arbitre absent depuis plus de 5 ans peut officier dans ces conditions.

Compte tenu des importantes modifications du règlement ces dernières années, il devra repasser une formation.

CHAMPIONNAT (David COLUCHE)

Palmarès – championnats des clubs régionaux et nationaux

Doublette Jeu Provençal

GUIDAT Frédéric – CLAUDEL Mickael. PC Martin (68)

Perdent en ¼ de finale du CDF

Triplette senior Féminin

GORGERY Jennifer - DJELFAOUI Aïcha – LABERGRI Marion Pétanque Sézannaise (51)

Perdent en 32ème de finale du CDF

Triplette senior Masculin

LORIER Jimmy – HASSLI Anthony – PILLOT Laurent Boule St Charles – CD57

Perdent en Poules du CDF

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Doublette senior Féminin

ELLWANGER Adeline – EBENER Johanna ABC Creutzberg – CD57

Perdent en Poules du CDF

Individuel Masculin

VU DINH Thuan CB Illzach (68)

Perd en poules du CDF

Triplette Vétéran

BRUNEL Alain - WEBER Gérard - BELL Christian Bouchon D'Essoyes – CD10

Perdent en poules de finale du CDF

Doublette Senior Mixte

MARTIN Philippe – CASSANDRO Amanda La Boule Légère Contrex – CD88

Perdent en poules du CDF

Triplette Jeu Provençal

PENNERAD Mathieu – DAUER Nicolas – LEVRAT Aurélien Marly Pétanque – CD57

Perdent en 32ème de finale du CDF

Triplette Senior Promotion

ALMISANO Sébastien – GEORGES Pierre – PALMISANO Anthony Novéant Pétanque – Comité de Moselle 57

Perdent en Poules de finale du CDF

Triplette Junior

GERARDOT Mika – BEDJOU Killian – AMBROISE Nuno Boulay Pétanque – CD57

VICE-CHAMPIONS DE FRANCE

Triplette Cadet

MLYNARCZYK Baptiste – PIERNON Kenzo – BRICHET Léa Manchester Pétanque – CD08

Perdent en 16ème de finale de La Coupe de l'Avenir

Triplette Minime

LETISSIER GRULET Dorian – BRICHET Timéo – JONET Leny Manchester Pétanque – CD08

Perdent en ¼ de finale du CDF

Triplette Senior Mixte

SIMONIN Mickael – FERRARI Charlène – PIQUARD Nicolas Rambervillers – CD88

Perdent en 16ème de finale du CDF

Doublette Senior Masculin

BESONHEZ Alexandre – VASSAUX Roy PC Les Capucins – Comité des Ardennes 08

Perdent en 32ème de finale du CDF

Individuel Féminin

BULACH Annick CB Illzach (68)

Perd en poules de Finale du CDF

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Tir de Précision Junior Masculin

AMBROISE Nuno Boulay (57)

DEMI-FINALE DU CDF

Tir de Précision Junior Féminin

GOLOB Mariel Creutzwald (57)

11ème au classement général

Tir de Précision Senior Féminin

Championne Hauss Gaelle

Vice-championne Hupont Sylvie toutes deux du CD 10

Tir de Précision Senior Masculin

Champion Kempf Christophe CD 68

Vice-champion Humblot Pascal CD 10

Quelques résultats aux CDF

TS PROMOTION :

8ème de finale en promotion (équipe régionale)

DS MIXTE :

8ème de finale pour l'équipe du CD10

TRIPLETTE MINIME

¼ de finale de l'équipe minime CD08

¼ de finale de l'équipe minime du CD67 dans la coupe de l'avenir

TIR DE PRECISION JUNIOR MASCULIN :

½ finaliste Nuno Ambroise CD57

TRIPLETTE JUNIOR

L'équipe des Vosges perd en finale de la coupe de l'avenir (Brunet Matheo – Lafond Sacha – Bazin Samuel)

VICE-CHAMPIONS de France, l'équipe de Bedjou Killian – Ambroise Nuno et Gérardot Mika

TRIPLETTE JEU PROVENCAL

L'équipe championne régionale du CD68 s'incline en ¼ de finale du CDF

L'équipe du CD68 perd en 8ème de finale ainsi que celle du CD55

TRIPLETTE VETERAN

L'équipe de la Marne perd en ¼ de finale

8ème de finale pour l'équipe du CD08 Besonhez Jean Marie – Benard Denis – Mozet Didier.

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
 ☎ 06.15.34.17.56 ✉ laconcorde.independante@aol.fr

CNC Open

Classement après 7 matches

02/11/2025

Classement CNC2 GrB		Pts	G	N	P	F	Pts+	Pts-	GA	Pg
1	APPOIGNY Pétanque (89)	19	6	0	1	0	172	80	92	0
2	AJACCIO Sport Pétanque (2A)	17	5	0	2	0	162	90	72	0
3	CP MONT SOUS VAUDREY (39)	16	4	1	2	0	142	110	32	0
4	CB STRASBOURG (67)	15	4	0	3	0	132	120	12	0
5	PONT DE VAUX (01)	14	3	1	3	0	126	126	0	0
6	THIONVILLE (57)	13	3	0	4	0	106	146	-40	0
7	Pétanque ANTIBES (06)	11	2	0	5	0	110	142	-32	0
8	AS Pétanque VAULX EN VELIN (69)	7	0	0	7	0	58	194	-136	0

APPOIGNY accède en CNC 1

ANTIBES et VAULX EN VELIN relégués en CNC 3

Classement après 7 matches

02/11/2025

Classement CNC2 GrA		Pts	G	N	P	F	Pts+	Pts-	GA	Pg
1	Pétanque GIEN (45)	18	5	1	1	0	160	92	68	0
2	US DUNKERQUE Pétanque (59)	17	4	2	1	0	150	102	48	0
3	Boule FREYMING SAINTE BARBE (57)	17	5	0	2	0	142	110	32	0
4	NEUILLY-PLAISANCE SP (93)	15	3	2	2	0	136	116	20	0
5	Stade AUXERRE Pétanque (89)	13	3	0	4	0	104	148	-44	0
6	HENIN BEAUMONT Pétanque (62)	13	2	2	3	0	120	132	-12	0
7	LE MEE SP (77)	11	1	2	4	0	106	146	-40	0
8	PC POURU SAINT REMY (08)	8	0	1	6	0	90	162	-72	0

GIEN accède en CNC 1

LE MEE et POURU SAINT REMY relégués en CNC 3

Classement CNC 3 - B

Pts G N P F Pts+ Pts- GA

1	Pétanque RAMBERVILLERS (88)	19	6	0	1	0	158	94	64
2	Cercle Bouliste ILLZACH (68)	16	4	1	2	0	144	108	36
3	Pétanque club PONT A MOUSSON (54)	15	3	2	2	0	128	124	4
4	SAINT JEAN PETANQUE (51)	14	3	1	3	0	122	130	-8
5	GAMBSHEIM (67)	14	3	1	3	0	136	116	20
6	HATTEN PETANQUE (67)	12	2	1	4	0	130	122	8
7	Team Pétanque SAINT-MIHIEL (55)	11	2	0	5	0	92	160	-68
8	BC BAR-LE-DUC (55)	11	1	2	4	0	98	154	-56

RAMBERVILLERS accède en CNC 2

HATTEN, SAINT MIHIEL 2 et BAR LE DUC relégués en CRC.

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
 Tél. 06.15.34.17.56 E-mail laconcorde.independante@aol.fr

Classement après 7 matches

02/11/2025

Classement CNC3 GrA		Pts	G	N	P	F	Pts+	Pts-	GA	Pg
1	QSM LOMME Pétanque (59)	21	7	0	0	0	164	88	76	0
2	TEAM ST MIHIEL (55)	16	4	1	2	0	144	108	36	0
3	COMPIEGNE Pétanque Club (60)	15	3	2	2	0	134	118	16	0
4	Entente BEAUVAIS (60)	15	3	2	2	0	130	122	8	0
5	AP BOUSIES FONTAINE (59)	14	3	1	3	0	116	136	-20	0
6	Entente BURBURE (62)	12	1	3	3	0	130	122	8	0
7	AS MARCK PETANQUE (62)	10	1	1	5	0	102	150	-48	0
8	Pétanque HAVELUY (59)	9	1	0	6	0	88	164	-76	0

LOMME accède en CNC 2

BURBURE, MARCK et HAVELUY relégués en CRC.

CNC Féminin

Classement CNCF1 GrA		Pts	G	N	P	F	Pts+	Pts-	GA	Pg
1	UB FEUQUIERES (80)	17	5	0	2	0	170	82	88	0
2	JP RUMILLY (74)	17	5	0	2	0	140	112	28	0
3	La Boule QUETIGNY (21)	17	5	0	2	0	174	78	96	0
4	Entente BURBURE (62)	15	4	0	3	0	122	130	-8	0
5	Cercle Bouliste ILLZACH (68)	15	4	0	3	0	120	132	-12	0
6	ASPTT AMIENS (80)	13	3	0	4	0	120	132	-12	0
7	KERHORRE Pétanque (29)	10	1	1	5	0	86	166	-80	0
8	Pétanque AUTHEUIL AUTHOUILLET (27)	8	0	1	6	0	76	176	-100	0

Egalité à 3 entre QUETIGNY, FEUQUIERES et RUMILLY.

Mini championnat :

1er FEUQUIERES 6 points

2ème RUMILLY 4 points

3ème QUETIGNY 2 points

FEUQUIERES et RUMILLY qualifiés pour la finale

AMIENS, KERHORRE et AUTHEUIL AUTHOUILLET relégués en CNCF 2

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agree par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Classement CNCF2 GrA						Pts	G	N	P	F	Pts+	Pts-	GA	Pg
1	POURU ST REMY (08)					15	4	1	1	0	130	86	44	0
2	AS MARCK Pétanque (62)					14	4	0	2	0	134	82	52	0
3	TEAM ST MIHIEL (55)					13	3	1	2	0	110	106	4	0
4	GAUCHY Pétanque (02)					12	3	0	3	0	112	104	8	0
5	LA FANNY REVIN (08)					11	2	1	3	0	102	114	-12	0
6	RONCHIN PETANQUE (59)					10	1	2	3	0	90	126	-36	0
7	HENIN BEAUMONT Pétanque (62)					9	1	1	4	0	78	138	-60	0

POURU SAINT REMY accède en CNCF 1

REVIN, RONCHIN et HENIN BEAUMONT relégués en CRC

Classement CNCF2 GrB						Pts	G	N	P	F	Pts+	Pts-	GA	Pg
1	PC PONT A MOUSSON (54)					17	5	1	0	0	150	66	84	0
2	BOURBON LANCY (71)					15	4	1	1	0	130	86	44	0
3	JP PONTARLIER (25)					13	3	1	2	0	120	96	24	0
4	VESONTIO BESANCON (25)					11	2	1	3	0	90	126	-36	0
5	RAMBERVILLERS (88)					10	2	0	4	0	96	120	-24	0
6	BOULAY Pétanque (57)					9	1	1	4	0	78	138	-60	0
7	PC LA WANTZENAU (67)					9	1	1	4	0	90	126	-36	0

PONT A MOUSSON accède en CNCF 1

RAMBERVILLERS, BOULAY et LA WANTZENAU relégués en CRC

CNC Vétéran

1er tour	TAT	DOUB	TRIP	TOTAL	POINTS
LE CAP D'AGDE (34)	6	8	6	20	3
LES SABLES D'OLONNE (85)	6	4	0	10	1
AUTUN (71)	8	4	0	12	1
STRASBOURG (67)	4	8	12	24	3

2ème tour	TAT	DOUB	TRIP	TOTAL	POINTS
LE CAP D'AGDE (34)	10	8	6	24	3
STRASBOURG (67)	2	4	0	6	1
LES SABLES D'OLONNE (85)	6	0	0	6	1
AUTUN (71)	6	12	6	24	3

3ème tour	TAT	DOUB	TRIP	TOTAL	POINTS
LE CAP D'AGDE (34)	6	8	6	20	3
AUTUN (71)	6	4	0	10	1
STRASBOURG (67)	6	4	6	16	1
LES SABLES D'OLONNE (85)	6	8	6	20	3

Classement	1er tour	2ème tour	3ème tour	TOTAL	Départage
1	LE CAP D'AGDE (34)	3	3	3	9
2	LES SABLES D'OLONNE (85)	1	1	3	5
3	AUTUN (71)	1	3	1	5
4	STRASBOURG (67)	3	1	1	5

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agree par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

CNC JP

1er tour	DOUB	TRIP	TOTAL	POINTS
LA BOULE DU CENTRAL CLERMONT (63)	8	6	14	3
PONT A MOUSSON (54)	4	0	4	1
ABC DRAGUIGNAN (83)	12	6	18	3
FONTENAY LE COMTE (85)	0	0	0	1

2ème tour	DOUB	TRIP	TOTAL	POINTS
LA BOULE DU CENTRAL CLERMONT (63)	4	0	4	1
ABC DRAGUIGNAN (83)	8	6	14	3
PONT A MOUSSON (54)	12	6	18	3
FONTENAY LE COMTE (85)	0	0	0	1

3ème tour	DOUB	TRIP	TOTAL	POINTS
LA BOULE DU CENTRAL CLERMONT (63)	12	6	18	3
FONTENAY LE COMTE (85)	0	0	0	1
ABC DRAGUIGNAN (83)	8	6	14	3
PONT A MOUSSON (54)	4	6	10	1

Classement	1er tour	2ème tour	3ème tour	TOTAL	Départage
1 ABC DRAGUIGNAN (83)	3	3	3	9	
2 CLERMONT (63)	3	1	3	7	
3 PONT A MOUSSON (54)	1	3	1	5	
4 FONTENAY LE COMTE (85)	1	1	1	3	

CNC MINIMES

1er tour	TAT/C	DOUB	TRIP/T	TOTAL
CASTELGINEST (31)	6	4	8	18
RAMBERVILLERS (88)	2	4	0	6
TEAM AVENIR 93 (93)	2	4	0	6
SALLES (33)	6	4	8	18

2ème tour	TAT/C	DOUB	TRIP/T	TOTAL
CASTELGINEST (31)	2	4	0	6
SALLES (33)	6	4	8	18
RAMBERVILLERS (88)	2	4	4	10
TEAM AVENIR 93 (93)	6	4	4	14

3ème tour	TAT/C	DOUB	TRIP/T	TOTAL
CASTELGINEST (31)	4	4	4	12
TEAM AVENIR 93 (93)	4	4	4	12
RAMBERVILLERS (88)	2	0	0	2
SALLES (33)	6	8	8	22

CLASSEMENT	1er tour	2ème Tour	3ème tour	TOTAL
1 SALLES (33)	3	3	3	9
2 TEAM AVENIR 93 (93)	1	3	2	6 14
3 CASTELGINEST (31)	3	1	2	6 6
4 RAMBERVILLERS (88)	1	1	1	3

CNC CADETS

1er tour	TAT	DOUB	TRIP/T	TOTAL
PONT DE VAUX (01)	8	8	8	24
BOULAY (57)	0	0	0	0
CHAMPVANS (39)	4	0	2	6
DUNKERQUE (59)	4	8	6	18

2ème tour	TAT	DOUB	TRIP/T	TOTAL
PONT DE VAUX (01)	6	8	0	14
DUNKERQUE (59)	2	0	8	10
BOULAY (57)	4	4	4	12
CHAMPVANS (39)	4	4	4	12

3ème tour	TAT	DOUB	TRIP/T	TOTAL
PONT DE VAUX (01)	6	8	/	14
CHAMPVANS (39)	2	0	/	2
BOULAY (57)	0	0	0	0
DUNKERQUE (59)	8	8	4	20

CLASSEMENT	1er tour	2ème Tour	3ème tour	TOTAL
1 PONT DE VAUX (01)	3	3	3	9
2 DUNKERQUE (59)	3	1	3	7
3 BOULAY (57)	1	2	1	4
3 CHAMPVANS (39)	1	2	1	4

CNC JUNIORS

1er tour	TAT/C	DOUB	TRIP/T	TOTAL
DURTAL (49)	8	8	/	16
ENTENTE 95 (95)	0	0	/	0
ENTENTE 89 (89)	4	4	4	12
BOULAY (57)	4	4	4	12

2ème tour	TAT/C	DOUB	TRIP/T	TOTAL
DURTAL (49)	6	8	/	14
BOULAY (57)	2	0	/	2
ENTENTE 95 (95)	1	0	/	1
ENTENTE 89 (89)	7	8	/	15

3ème tour	TAT/C	DOUB	TRIP/T	TOTAL
DURTAL (49)	6	8	/	14
ENTENTE 89 (89)	2	0	/	2
BOULAY (57)	4	4	4	12
ENTENTE 95 (95)	4	4	4	12

CLASSEMENT	1er tour	2ème Tour	3ème tour	TOTAL
1 DURTAL (49)	3	3	3	9
2 ENTENTE 89 (89)	2	3	1	6
3 BOULAY (57)	2	1	2	5
4 ENTENTE 95 (95)	1	1	2	4



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
 Tél. 06.15.34.17.56 E-mail laconcorde.independante@aol.fr

CRC Féminin Alsace, Lorraine, Champagne Ardennes

P	Equipe	Pts	+/-
1	CBS F1	19	92
2	ILLZACH F2	16	40
3	WITTELSHEIM F1	16	24
4	SCHWEIGHOUSE F1	15	-16
5	COLMAR F1	15	16
6	GAMBSHEIM F1	13	20
7	CERNAY F	10	-80
8	MUNDOLSHEIM F1	8	-96

Classement	é	Pts	G	N	P	F	+	-	GA
1	ELOYES 88	18	5	0	1	0	140	76	64
2	BOUXIERES 1 54	16	5	0	1	0	154	62	92
3	MABLY 57	16	4	0	2	0	116	100	14
4	DOMBASLE 54	12	3	0	3	0	96	120	-24
5	PAGNY/MOSELLE 54	10	2	0	4	0	84	132	-48
6	STENAY 55	8	1	0	5	0	94	122	-28
7	ROUXIERES 2 54	8	1	0	5	0	72	144	-72
8	GOLBEY 88 FG	0	0	0	0	0	0	0	0

OPPOSITION DIRECT : ELOYES GAGNE CONTRE BOUXIERE 1, ELOYES ACCÈDE AU CNC2

CLASSEMENT CRC FEMININ 2020

CRC 1 - FEMININ	J1 - 01/05			J2 - 01/05			J3 - 28/06			J4 - 28/06			J5 - 20/09			J6 - 20/09			J7 - 04/10			TOTAL	
	Pts	P	C	G/A	Pts																		
REIMS 3 FONTAINES 2	3	28	8	3	26	10	3	20	16	3	28	8	3	36	0	3	24	12			108	18	
REIMS 3 FONTAINES 1	1	8	28	3	20	16	3	20	16	3	26	10	3	26	10	2	18	18			20	15	
BOUCHON ESSOYES	3	28	8	1	16	20	3	30	6	3	26	10	1	16	20	2	18	18			52	13	
PETANQUE VITTRYATE	3	28	8	1	10	26	1	16	20	1	10	26	3	26	10	3	24	12			12	12	
SAINT JEAN PETANQUE	1	8	28	1	16	20	1	16	20	2	18	18	3	20	16	3	26	10			-8	11	
COCHONNET BARAQIN	3	28	8	3	22	14	1	6	30	1	8	28	1	10	26	1	12	24			-44	10	
FANNY RETHELOISE	1	8	28	3	20	16	2	18	18	1	10	26	1	0	36	1	10	26			-84	9	
BOULE MAIZIERONNE	1	8	28	1	14	22	2	18	18	2	18	18	1	10	26	1	12	24			-56	8	

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
 Tél. 06.15.34.17.56 E-mail laconcorde.independante@aol.fr

CRC Open Lorraine

Classement	Equipe	Pts	G	N	P	F	+/-	GA
1	FORBACH 57	21	7	0	0	0	202	50 -152
2	METZ SABLON 57	19	6	0	1	0	180	72 -108
3	GARI LUNEVILLE 54	17	5	0	2	0	148	104 -44
4	BAR LE DUC 55	14	3	1	3	0	128	124 -4
5	MONTMEDY 55	12	2	1	4	0	92	160 -68
6	VILLERS 54	11	2	0	5	0	98	154 -56
7	RAON L'ETAPE 88	11	2	0	5	0	104	148 -44
8	ST MICHEL 88	7	0	0	7	0	56	158 -140

FINALE CRC VICTOIRE DE NILVANGE CONTRE FORBACH, NILVANGE ACCÈDE AU CNC3

OPPOSITION DIRECT : VILLERS GAGNE CONTRE RAON L'ETAPE

CRC Open Alsace

P	Equipe	Pts	+/-
1	CBS 2	20	72
2	WITTELSHEIM 1	18	60
3	OBERNAI 1	15	32
4	SAINT-LOUIS 1	15	20
5	BOULE 2000 1	12	-32
6	LA WANTZENAU 1	12	-44
7	COLMAR 2	11	-48
8	BOULE DE BART' 1	9	-60

P	Equipe	Pts	+/-
1	COLMAR 1	20	144
2	GAMBSHEIM 2	18	52
3	SCHWEIGHOUSE 1	15	-20
4	MPSL 1	14	20
5	PC RHIN 1	14	0
6	ILLZACH 2	13	0
7	BIESHEIM 1	11	-20
8	PETANCAIR'S 1	7	-176

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

CRC Open Champagne Ardenne

CRC 1 OPEN - POULE A	CRC 1 OPEN - POULE B
FANNY REVINOISE	FANNY RETHELOISE
REIMS 3 FONTAINES	BOUCHON ESSOYES 1
MANCHESTER PETANQUE	PETANQUE DERVOISE 1
SCMO MESNIL SUR OGER	BOULE PIXIENNE
BOUCHON ESSOYES 2	LA RIMOGNEUSE
FOYER ROMILLY	PETANQUE VITRYATE
BOULE MAIZIERONNE	SAINT BRICE COURCELLES
PETANQUE DERVOISE 2	POURU SAINT REMY

FINALE: REVIN GAGNE CONTRE RETHEL

CRC Vétéran Alsace

P	Equipe	Pts	+/-
1	CBS V1	21	108
2	MUNDOLSHEIM V1	17	20
3	PC RHIN V1	15	12
4	MUNSTER V1	15	8
5	FESSENHEIM V1	13	-24
6	COLMAR V1	12	-24
7	ILLZACH V2	11	-24
8	DALHUNDEN V1	8	-76

P	Equipe	Pts	+/-
1	ILLZACH V1	20	84
2	ALTORF V1	16	32
3	ISSENHEIM V1	14	-8
4	COLMAR V2	14	-4
5	MPSL V1	14	-8
6	SCHWEIGHOUSE V1	12	-40
7	KIRCHHEIM V1	11	-24
8	LA WANTZENAU V1	11	-32

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
 Tél. 06.15.34.17.56 E-mail laconcorde.independante@aol.fr

CRC Vétéran Champagne Ardennes

CLASSEMENTS CRC VETERANS 2025

CRC 1 - VETERANS	J1 - 22/04		J2 - 13/05		J3 - 13/05		J4 - 10/06		J5 - 10/06		J6 - 23/09		J7 - 23/09		TOTAL								
	Pts	P	C	Pts	P	C	Pts	P	C	Pts	P	C	Pts	P	C	G/A	Pts						
BOUCHON ESSOYES	3	32	4	3	26	10	2	18	18	3	24	12	3	28	8	3	34	2	3	28	8	128	20
FANNY REVINOISE	3	24	12	3	28	8	2	18	18	3	22	14	3	30	6	3	28	8	3	32	4	112	20
CAPUCINS POURU SAINT REMY	1	12	24	1	10	26	3	30	6	3	28	8	3	32	4	3	30	6	3	32	4	96	17
ESCAL WITRY LES REIMS	3	20	16	3	24	12	3	20	16	1	12	24	3	30	6	1	6	30	1	4	32	-20	15
AS SAINT BRICE COURCELLES	3	32	4	3	28	8	1	16	20	1	14	22	1	8	28	3	24	12	1	4	32	0	13
AB CHAUMONT CAVALIER	1	16	20	1	8	28	3	20	16	1	14	22	1	4	32	1	8	28	1	8	28	-96	9
BOULE MAIZIERONNE	1	4	32	1	8	28	1	6	30	3	22	14	1	6	30	1	12	24	1	16	20	-104	9
PETANQUE VITTRYATE	1	4	32	1	12	24	1	16	20	1	8	28	1	6	30	1	2	34	3	20	16	-116	9

CRC Vétéran Lorraine

Classement	0	Pts	G	N	P	F	+	-	GA
1	FLORANGE 57	20	6	1	0	0	170	82	88
2	SAINT MIHIEL 55	19	6	0	1	0	198	54	144
3	BAR LE DUC 155	18	5	1	1	0	154	98	56
4	NUEVES MAISONS 54	13	3	0	4	0	100	152	-52
5	VERDUN 55	12	2	1	4	0	108	144	-36
6	GCM EPINAL 88	12	2	1	4	0	122	130	-8
7	METZ SABLON 57	11	1	2	4	0	108	144	-36
8	BAR LE DUC 255	7	0	0	7	0	48	204	-156

OPPOSITION DIRECTE VERDUN GAGNE CONTRE GCM EPINAL

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

CRC Provençal D1

Classement	Nom Equipe	Pts	G	N	P	F	+	-	+/-
1	PONT A MOUSSON 54	14	4	1	0	0	82	38	44
2	COLMAR 68	14	4	1	0	0	76	44	32
3	THIONVILLE 57	11	3	0	2	0	92	28	64
4	DOMBASLE 54	9	2	0	3	0	47	73	-26
5	ELOYES 88	7	1	0	4	0	41	79	-38
6	AYDOUILLES 88	5	0	0	5	0	22	98	-76

CRC Provençal D2A

Classement	Nom Equipe	Pts	G	N	P	F	+	-	+/-
1	LUNEVILLE 54	15	5	0	0	0	82	38	44
2	MARLY 57	13	4	0	1	0	78	42	36
3	ST MIHIEL 55	9	2	0	3	0	66	54	12
4	RAON L'ETAPE 88	9	2	0	3	0	58	62	-4
5	COLMAR 68	9	2	0	3	0	50	70	-20
6	ST ETIENNE/REMIREMONT 88	5	0	0	5	0	26	94	-68

CRC Provençal D2B

Classement	Nom Equipe	Pts	G	N	P	F	+	-	+/-
1	LANEUVILLE 54	14	4	1	0	0	76	44	32
2	FALCK 57	12	3	1	1	0	68	52	16
3	EPINAL 88	11	3	0	2	0	62	58	-4
4	PAGNY/MOSELLE 54	8	1	1	3	0	64	56	8
5	GOLBEY 88	8	1	1	3	0	44	76	-32
6	ILLZACH 68	7	1	0	4	0	46	74	-28

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

CRC Junior

1 Rencontre le 15 juin 2025 à MONTIGNY 57			
Equipe 1	Equipe 2	Score 1	Score 2
BOULAY 57	MAIZIERES 10	G	P
Ent GOLBEY 88	Exempt		x

2 Rencontre le 15 juin 2025 à MONTIGNY 57			
Equipe 1	Equipe 2	Score 1	Score 2
MAIZIERES 10	Ent GOLBEY	P	G
BOULAY 57	Exempt		x

3 Rencontre le 29 juin 2025 à BOULAY 57			
Equipe 1	Equipe 2	Score 1	Score 2
Ent GOLBEY 88	BOULAY 57	4	20
MAIZIERES 10	Exempt		x

Points Total / Match	24
Points Victoire	3
Points Match Nul	2
Points Défaite	1
Points forfait	0
Gagnant par forfait	G
Perdant par forfait	F

Début des rencontres à 09h30

P	Equipe	Pts	+/-
1	BOULAY 57	6	20
2	Ent GOLBEY 88	1	-20
3	MAIZIERES 10	0	0
4		0	0

Article 5 :
Critères de classement
1) Total des points marqués
2) Pts-average particulier
3) Pts-average général

CDC Cadets A

1er rencontre le 15 juin 2025 à OBERHOFFEN			
Equipe 1	Equipe 2	Score 1	Score 2
Ent DORLISHEIM 67	Ent OBERHOFFEN 67	12	12
MAIZIERES 10	Ent ILLZACH 68	F	G

2ème rencontre le 15 juin 2025 à OBERHOFFEN			
Equipe 1	Equipe 2	Score 1	Score 2
Ent DORLISHEIM 67	MAIZIERES 10	G	F
Ent OBERHOFFEN 67	Ent ILLZACH 68	18	6

3ème rencontre le 29 juin 2025 à ILLZACH			
Equipe 1	Equipe 2	Score 1	Score 2
Ent DORLISHEIM 67	Ent ILLZACH 68	20	4
MAIZIERES 10	Ent OBERHOFFEN 67	F	G

Le 1er du groupe A affrontera le 1er du groupe B lors de la finale CRC le 21 septembre 2025, le lieu reste à définir.

Début des rencontres à 09h30

Nombre d 'équipes	4
Points Total / Match	24
Points Victoire	3
Points Match Nul	2
Points Défaite	1
Points forfait	0
Gagnant par forfait	G
Perdant par forfait	F

P	Equipe	Pts	+/-
1	Ent DORLISHEIM 67	8	20
2	Ent OBERHOFFEN 67	8	18
3	Ent ILLZACH 68	5	-38
4	MAIZIERES	0	0

CDC Cadets B

1er rencontre le 15 juin 2025 à MONTIGNY 57			
Equipe 1	Equipe 2	Score 1	Score 2
BOULAY 1 57	BOULAY 2 57	20	4
MONTIGNY 57	STIRING 57	10	14

2ème rencontre le 15 juin 2025 à MONTIGNY 57			
Equipe 1	Equipe 2	Score 1	Score 2
STIRING 57	BOULAY 1 57	10	14
BOULAY 2 57	MONTIGNY 57	12	12

Nombre d 'équipes	4
Points Total / Match	24
Points Victoire	3
Points Match Nul	2
Points Défaite	1
Points forfait	0
Gagnant par forfait	G
Perdant par forfait	F

Le 1er du groupe A affrontera le 1er du groupe B lors de la finale CDC le 21 septembre 2025, le lieu reste à définir.

Début des rencontres à 09h30

Finale Régionale: Entente DORLISHEIM (67) contre BOULAY 1 (57) le 21 septembre 2025 à BOULAY (57)

P	Equipe	Pts	+/-
1	BOULAY 1 57	9	52
2	STIRING 57	7	18
3	MONTIGNY 57	4	-32
4	BOULAY 2 57	4	-38

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

CRC Minime

1er rencontre le 15 juin 2025 à SAINT MIHIEL 55			
Equipe 1	Equipe 2	Score 1	Score 2
RAMBERVILLERS 88	ARGANCY 57	14	10
SAINT MIHIEL 55	MAIZIERES 10	22	2
Ent ILLZACH 68	Exempt		

3ème rencontre le 29 juin 2025 à BOULAY 57			
Equipe 1	Equipe 2	Score 1	Score 2
Ent ILLZACH 68	MAIZIERES 10	10	14
SAINT MIHIEL 55	RAMBERVILLERS 88	14	10
ARGANCY 57	Exempt		

5ème rencontre le 07 septembre 2025 à GUEBWILLER 68			
Equipe 1	Equipe 2	Score 1	Score 2
RAMBERVILLERS 88	Ent ILLZACH 68	20	4
ARGANCY 57	SAINT MIHIEL 55	8	16
MAIZIERES 10	Exempt		

2ème rencontre le 15 juin 2025 à SAINT MIHIEL 55			
Equipe 1	Equipe 2	Score 1	Score 2
ARGANCY 57	Ent ILLZACH 68	20	4
MAIZIERES 10	RAMBERVILLERS 88	4	20
SAINT MIHIEL 55	Exempt		

4ème rencontre le 29 juin 2025 à BOULAY 57			
Equipe 1	Equipe 2	Score 1	Score 2
MAIZIERES 10	ARGANCY 57	4	20
Ent ILLZACH 68	SAINT MIHIEL 55	2	22
RAMBERVILLERS 88	Exempt		

Le 1er et le 2ème joueront la finale CRC le 21 septembre 2025, le lieu reste à définir.

Début des rencontres à 09h30

FINALE LE 07.09.2025			
ST MIHIEL 55	RAMBERVILLERS 88	4	20

RAMBERVILLERS Qualifié pour la finale nationale

Nombre d 'équipes	5
Points Total / Match	18
Points Victoire	3
Points Match Nul	2
Points Défaite	1
Points forfait	0
Gagnant par forfait	G
Pérdant par forfait	F

P	Equipe	Pts	+/-
1	SAINT MIHIEL 55	12	0
2	RAMBERVILLERS 88	10	0
3	ARGANCY 57	8	0
4	MAIZIERES 10	6	0
5	Ent ILLZACH 68	4	0

Article 5 :
Critères de classement
1) Total des points marqués
2) Pts-average particulier
3) Pts-average général

Classement Ctrl+M

Trophée des Pépites

Composition de la sélection régionale :

MINIMES : JONET Lény 08 – LETISSIER GRULET Dorian 08

CADETS : BRICHET Léa 08 – PIERSON Kenzo 08 – MACHNIK Maël 57 - VOIRGARD Loïc 54

JUNIORS : GROSJEAN Manon 88 – BEDJOU Killian 57 – GERARDOT Mika 57

Entraîneurs : BENDIDOU Farid – HELION Evelyne – FRAPIER Pascal – DANIEL Marion

L'équipe termine troisième du trophée.

Troisième podium en 3 ans. Bravo à tous nos jeunes et beau succès pour le CREGE.

Défi collectif minime



Inscrit au registre des Associations
Tribunal de Proximité de St Avold
Réf. A2024STA000021
Identifiant Siren : 450 141 494
Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Coupe de France 2024-2025

32^{ème}

COLMAR ST-MARTIN (68) - POINTIS DE RIVIERE (31)	19-07
SAINT MIHIEL (55) - ST MARCELLIN (38)	17-14
LAILLY EN VAL (45) - FREYMING SAINTE BARBE (57)	05-16
AMIENS ASPTT (80) - ILLZACH (68)	13-18
BROU / CHANTEREINE (77) - EPINAL-PCV (88)	16-02

16^{ème}

COLMAR ST-MARTIN (68) - LE RELECQ KERHUON (29)	08-18
SAINT MIHIEL (55) - JONZAC (17)	17-14
ILLZACH (68) - FREYMING SAINTE BARBE (57)	12-16

8^{ème}

FREYMING SAINTE BARBE (57) - SAINT MIHIEL (55)	16-10
---	--------------

1/4

FREYMING SAINTE BARBE (57) - LE RELECQ KERHUON (29)	07-16
--	--------------

Coupe de France Jeu Provençal

16^{ème}

DOMBASLE (57) - MONTAUBAN (82)	16-03
WOIPPY (57) - ODOS (65)	16-03
COLMAR (68) - VILLAR BONNOT (38)	09-10

8^{ème}

WOIPPY (57) - FEUQUIERES (80)	03-16
--------------------------------------	--------------

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Coupe de France 2025-2026

TIRAGE 3^{ème} TOUR – DATE BUTOIR 20 DECEMBRE

WOIPPY (57)	FEUQUIERES (80)
BAR LE DUC (55)	FREYMING SAINTE BARBE (57)
PONT SAINTE MAXENCE (60)	POURU ST RÉMY (08)
REIMS - 3F (51)	DUNKERQUE US (59)
MONTIER EN DER (52)	EPINAL-PCV (88)
STRASBOURG (67)	COLMAR ST-MARTIN (68)
AUTUN (71)	ST LOUIS (68)

Championnats régionaux 2026

24.05.26 DS Masc +TTF	MANCHESTER 08
25.05.26 TTS Masc. +DF	MANCHESTER 08
30-31.05.26 TJP	PONT A MOUSSON 54
31.05.26 TDP JUNIOR	PONT A MOUSSON 54
06-07.06.26 DJP	THIONVILLE 57

Championnats de France 2026

20-21.06.26 TS Masculin + Féminin	DOUAI
27-28.06.26 DS Mixte	AJACCIO
03 au 05.07.26 TJP	BLAYE LES MINES 81
10.07.26 TDP JUNIOR	BLAYE LES MINES 81
11-12.07.26 T. JEUNES	BLAYE LES MINES 81
18-19.07.26 TS Mixte	NICE 06
25-26.07.26 DF + TTS Masculin	BERGERAC 24
19-20.08.26 TV	ST YRIEIX 16
22-23.08.26 TS Promotion	ST YRIEIX 16
29-30.08.26 DS Masc. + TTF	ST FLORENTIN 89
04 au 06.09.26 DJP	BRIANCON 05

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Répartition des équipes aux championnats régionaux

	CD08	CD10	CD51	CD52	CD54	CD55	CD57	CD67	CD68	CD88	Total
TRIP MASC	3	3	4	1	4	2	6	4	2	3	32
TRIP FEM	4	3	3	1	5	1	5	4	3	3	32
TRIP PROMO	3	2	3	1	4	1	7	4	3	4	32
TRIP VETERAN	3	2	3	1	5	1	5	6	2	4	32
TRIP MIXTE	4	2	3	1	5	1	6	4	3	3	32
TRIP JP	2	0	0	2	7	3	7	3	2	6	32
DOUB FEM	4	2	3	2	5	2	5	3	3	3	32
DOUB MASC	4	2	4	2	4	2	6	3	2	3	32
DOUB MIXTE	4	2	3	1	5	1	6	4	3	3	32
DOUB JP	2	0	0	0	6	4	7	3	4	6	32
TT MASC	3	2	3	2	4	2	7	3	3	3	32
TT FEM	4	2	3	2	5	2	4	3	4	3	32
TDP JUN MASC	3	2	2	2	4	0	4	2	2	3	24
TDP JUN FEM	3	2	2	2	4	0	4	2	2	3	24
TRIP JUNIOR	3	2	2	1	5	2	6	4	3	4	32
TRIP CADET	3	2	2	1	5	2	6	4	3	4	32
TRIP MINIME	3	2	2	1	5	2	6	4	3	4	32

CRC PROVENCAL (Christopher INCATASCIATO)

Bilan de la saison écoulée

Bonne organisation dans l'ensemble.

Problème rencontré à St Mihiel (55) Terrains tracés à 2,60 m de large. Insuffisant pour un championnat.

Les organisateurs ont obligation de respecter le Traçage des terrains : 24 x 4 m

Groupe à 8 (23 équipes)

En première division :

Pont à Mousson finit premier et se qualifie pour la phase finale nationale.

Lors de la phase finale il s'incline dans les poules.

Concernant la deuxième division

Les 2 premiers de chaque groupe accèdent à la première division. Aucune équipe ne descend en division départementale.

Un nouveau projet est prévu pour dynamiser le championnat.

Les 3 groupes seront à 8 équipes.

Les Ardennes qui devaient faire monter 2 équipes n'en montera finalement qu'une : la Fanny Retheloise

Les dates seront :

8 et 9 août 2 journées - 26 septembre 2 journées - 27 septembre 1 journée.

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Francis Chevallot : Il informe que le CD 10 a demandé une place en championnat de France doublette Jeu Provençal.

Il constate qu'il ne pourra disposer d'aucun terrain ni bénévoles pour organiser son championnat départemental.

Situation à régulariser auprès de la FFPJP.

COMMISSION FEMININE (DEPAOLI Mireille et BAILLAIS Alexandra)

Merci à elles pour avoir travaillé ensemble sur un projet de compétition dédiée aux féminines. En espérant que nos femmes joueront le jeu.

21 février 2026 à Thionville : 6 parties au temps en doublette

2 équipes minimum par CD. Limités à 40 équipes.

Ne pas commencer trop tôt le matin (9heures serait souhaitable) Inscriptions à l'avance.

L'affiche sera finalisée et transmise à tous les CD.

COMMISSION DE DISCIPLINE (Pascal DUCHENE)

Rapport de la commission de discipline du Comité Régional du Grand Est 2025:

La commission de discipline du Comité Régional du Grand Est s'est réunie 9 fois en 2025 depuis la dernière assemblée générale :

1° En application de l'article 38 du code de discipline et sanctions de la FFPJP, suite à carence de la juridiction départementale de Haute Marne

Le **2 juin 2025** pour un jugement en premier ressort d'un licencié de Haute-Marne pour des faits s'étant déroulés le 24 janvier 2025 au boulodrome de Chaumont.

La commission l'a condamné à une année de suspension de licence dont six mois assortis du sursis, 60 euros de pénalité pécuniaire et 100 euros de frais de procédure à compter du 17 juin 2025 au motif d'insultes envers une joueuse (catégorie 3).

Le **21 juin 2025** pour un jugement en premier ressort de deux licenciés de la Haute-Marne pour des faits s'étant déroulés le 23 mars 2025 à Froncles.

La commission les a condamnés respectivement à six mois de suspension de licence assortis du sursis, 30 euros de pénalité pécuniaire et 100 euros de frais de procédure à compter du 3 juillet 2025 au motif de tenue incorrecte, perturbation (catégorie 2) d'une part et une année de suspension de licence dont six mois assortis du sursis, 120 euros de pénalité pécuniaire et 100 euros de frais de procédure à compter du 4 juillet 2025 au motif d'insultes envers des joueurs, tentative de coup envers un joueur (catégorie 4).

Le **21 juin 2025** pour un jugement en premier ressort de deux licenciés de la Haute-Marne pour des faits s'étant déroulés le 30 mars 2025 à Chaumont.

La commission a prononcé respectivement, une relaxe d'une part et une condamnation à six mois de suspension de licence assortis du sursis, 60 euros de pénalité pécuniaire et 100 euros de frais de procédure à compter du 9 juillet 2025 au motif de propos excessifs, conduite inconvenante à l'égard d'une officielle d'autre part (catégorie 3).

Le **21 juin 2025** pour un jugement en premier ressort d'un licencié de Haute-Marne pour des faits s'étant déroulés le 15 mars 2025 au boulodrome de Saint Dizier.

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

La commission l'a condamné à six mois de suspension de licence assortis du sursis, 60 euros de pénalité pécuniaire et 100 euros de frais de procédure à compter du 9 juillet 2025 au motif d'injures, insultes envers un spectateur (catégorie 3).

Le **12 septembre 2025** pour un jugement en premier ressort d'un licencié de Haute-Marne pour des faits s'étant déroulés le 18 mai 2025 au boulodrome de Chaumont.

La commission l'a condamné à quatre années de suspension de licence dont deux assorties du sursis, 500 euros de pénalité pécuniaire et 100 euros de frais de procédure à compter du 25 septembre 2025 au motif de menaces verbales envers un officiel dans l'exercice de ses fonctions (catégorie 6).

2° Relevant de la compétence du niveau régional :

2.1. Appels de décisions de commission départementale

Le **2 juin 2025** pour des appels d'un des prévenus et du CD51 contre une décision de la commission départementale de la Marne.

La commission a :

- Confirmé la décision de première instance en ce qu'elle a condamné un des prévenus à une année de suspension de licence, 120 euros de pénalité pécuniaire au motif d'attitude agressive, bousculade volontaire envers des licenciés (catégorie 4).
- Aggravé la décision de première instance pour les deux autres prévenus portant les condamnations respectivement de 6 mois de suspension de licence à deux années au motif de menaces verbales, attitude agressive envers un dirigeant ce club dans l'exercice de ses fonctions d'une part et de 6 mois de suspension de licence à deux années dont une année assortie du sursis au motif d'attitude agressive envers un dirigeant de club dans l'exercice de ses fonctions d'autre part (catégories 4). Cette décision a fait l'objet d'un recours devant le Comité National Olympique et Sportif Français de la part des deux prévenus avec une audience de conciliation qui s'est déroulée le 9 septembre 2025. Le CNOSF a proposé une conciliation qui a reçu l'aval des parties concernés (CRGE et prévenus) compte tenu de la production d'éléments nouveaux.

En synthèse et au terme de cette procédure disciplinaire, les décisions de première instance sont confirmées pour les trois prévenus et les frais de procédure d'appel sont mis à leur charge.

Le **27 septembre 2025** pour un appel contre une décision de la commission départementale de l'Aube pour des faits s'étant déroulés lors d'un championnat départemental à Brienne le Château le 30 mars 2025.

La commission a confirmé en toutes dispositions la décision de première instance en ce qu'elle a condamné le prévenu à quatre mois de suspension de licence et 50 euros de pénalité pécuniaire au motif de perturbation, provocation, tenue incorrecte et menaces verbales envers un joueur (catégories 2 et 4) avec circonstance aggravante compte tenu des mandats assurés par le prévenu.

2.2. En première instance

Le **11 juin 2025** pour un jugement en premier ressort d'un licencié de Meurthe-et-Moselle pour des faits s'étant déroulés le 8 mars 2025 au boulodrome de Saint Avold lors d'un championnat régional.

La commission l'a condamné à six mois de suspension de licence assortis du sursis, 60 euros de pénalité pécuniaire et 100 euros de frais de procédure à compter du 23 juin 2025 au motif de propos excessifs à l'égard d'un arbitre (catégorie 3).

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Le **30 juillet 2025** pour un jugement en premier ressort de deux licenciés de Meurthe-et-Moselle pour des faits particulièrement graves s'étant déroulés le 17 mai 2025 au boulodrome de Dombasle lors d'un championnat départemental. La commission les a condamnés respectivement à :

- Vingt années de suspension de licence, 1500 euros de pénalité pécuniaire et 60 euros de participation aux frais de procédure aux motifs de voies de fait avec violence physique envers des officiels dans l'exercice de leurs fonctions et envers un licencié (catégories 7 et 8)
- Seize années de suspension de licence, 1500 euros de pénalité pécuniaire et 60 euros de participation aux frais de procédure aux motifs de voies de fait avec violence physique envers un officiel et menaces graves envers des officiels (catégorie 7 et 8)

J'adresse des remerciements particuliers à tous ceux qui participent à la mise en œuvre du pouvoir disciplinaire, notamment les membres des commissions et les deux instructeurs, Paul HOFMANN et Christian THOMASSIER, merci pour leur disponibilité et leur engagement ; enfin je veux remercier les présidents des clubs d'Essoyes, de Liverdun, de Saint Dizier (Sporting Marnaval Club) et de Chaumont (Amical Bouliste Chaumont Cavalier) pour la mise à disposition de salles.

APPROBATION DES DIFFERENTS RAPPORTS DE COMMISSIONS

Des remarques :

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Les rapports des commissions sont adoptés à l'unanimité

RAPPORT DE TRAVAIL DU SALARIE : (Frédéric MACHNIK)

Synthèse C.R.E.G.E. 2025

Cette saison, le Centre Régional d'Entraînement du Grand Est (C.R.E.G.E.) a rassemblé 27 jeunes joueurs issus de huit départements, répartis en 5 minimes, 12 cadets et 10 juniors, dont 7 féminines.

Les quatre rassemblements annuels se déroulent à Saint-Avold et constituent un suivi complet de la progression technique, stratégique, tactique et physique de ces jeunes athlètes.

1er rassemblement – 26 & 27 décembre

Cette première étape marque le lancement officiel de la saison, avec l'accueil des joueurs et la présentation du programme annuel.

Deux nouveaux entraîneurs rejoignent l'encadrement : Marion Daniel, spécialisée en optimisation de la performance, et Evelyne Hélion, forte de son expérience de joueuse et d'éducatrice puisqu'elle s'occupe de l'école de pétanque de Manchester dans les Ardennes.

Les joueurs passent pour la première fois des tests physiques individualisés permettant d'établir un programme de préparation hebdomadaire.

Sur le plan sportif, le rassemblement est consacré au tir de précision, au travail de lecture du terrain, au combiné, et à des exercices de projet de jeu mobilisant l'anticipation et la vision tactique.

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Plusieurs parties notées ainsi que des jeux collectifs point/tir viennent mesurer l'implication, la régularité et la gestion de la pression.

2ème rassemblement – 18 & 19 février

Ce rassemblement met l'accent sur l'évaluation des progrès et sur des ateliers techniques plus spécialisés. Les minimes poursuivent les tests d'équilibre et de coordination afin d'affiner leur programme physique. Cadets et juniors débutent par une partie notée destinée à évaluer leur capacité à matérialiser leur donnée, tandis que les joueurs membres du collectif France travaillent sur les axes définis lors du stage national.

Plusieurs parties chronométrées, ateliers de boules de rajout, un combiné avec auto-estimation du score ainsi qu'un atelier sur le jet du but rythment la journée.

La seconde journée est consacrée aux projets de jeu, puis à une compétition interne structurante : le Trophée du C.R.E.G.E., par équipes de 9 joueurs.

Cette formule, proche du Trophée des Pépites, permet d'observer les affinités, l'émergence de leaders et la capacité des entraîneurs à coacher dans un contexte plus compétitif.

3ème rassemblement – 10 & 11 avril

Le troisième rendez-vous poursuit la montée en intensité. Les joueurs travaillent la précision de la donnée, l'adaptation au terrain et la régulation de leur routine technique.

Un atelier exigeant de tir au fer sur cibles muettes (taches de peinture, sans bruit de réussite) oblige les participants à ajuster leur geste avec un exercice déstabilisant.

Trois parties évaluées, dont une imposant de réinvestir les apprentissages des ateliers, ainsi qu'un combiné complètent la première journée. Le deuxième jour est dédié aux projets de jeu, où les entraîneurs constatent une progression notable en vision tactique et capacité d'anticipation. Le rassemblement se conclut par une nouvelle édition du Trophée du C.R.E.G.E., formé selon les résultats précédents, révélant un niveau homogène et des rencontres très disputées.

4ème rassemblement – 23 & 24 juillet

Le programme du rassemblement a débuté le 23 juillet avec des tests physiques pour évaluer la progression des joueurs par rapport aux tests réalisés au 1er rassemblement.

Ces tests ont été suivis d'un tir de précision ou les joueurs ont pu comparer leur évolution toujours en rapport avec leurs résultats du 1er rassemblement. La première journée s'est terminée par des jeux de compétition entre les joueurs susceptibles d'être sélectionnés pour le Trophée des Pépites.

Le 24 juillet, le rassemblement s'est poursuivi avec un atelier sur le jeu à longue distance, et les joueurs ont travaillé sur leur capacité à s'adapter à des situations de jeu variées.

L'ultime partie a été axée sur l'intensité au tir, avec des changements de postes pour maximiser l'entraînement.

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

La fin du rassemblement a été marquée par la remise des diplômes, récompensant chaque participant pour son implication et sa participation.

Compagnonnage

La professionnalisation est essentielle pour le développement de la Fédération Française de Pétanque et de Jeu Provençal, car elle renforce l'action des bénévoles.

Les comités régionaux bénéficient d'un Conseiller Technique Fédéral Régional pour soutenir leurs activités.

La Fédération, via la Direction Technique Nationale, veut aider les C.T.F.R. à promouvoir votre projet et l'implication dans les politiques publiques.

À partir de janvier 2026, un programme de compagnonnage sera mis en place, avec des référents de la DTN pour renforcer le lien avec le C.T.F.R. de votre région.

Entre janvier et avril, une visite de trois jours est prévue dans votre territoire pour rencontrer le binôme "élu - CTFR" et faire avancer vos projets.

Cette rencontre sera répétée chaque année. Il est proposé d'assister ensemble à un comité directeur lors de cette visite afin de discuter de la professionnalisation.

Par ailleurs, la DTN organisera des visioconférences mensuelles pour échanger sur des thématiques définies.

Une rencontre en fin d'année avec le Directeur Technique National sera également programmée pour discuter des avancées du projet fédéral.

Merci d'envoyer une proposition de trois séquences de trois jours pour faciliter l'organisation de la visite.

Facturation

Nouveauté 2025 : facturer certaines prestations comme les interventions en Ephad, les animations en entreprise comme la SNCF à Strasbourg le 30 septembre, merci à François Kurz et son équipe de bénévoles pour leur aide à l'organisation et à la bonne tenue de cette manifestation.

Je pense qu'il est judicieux de ne pas facturer les interventions dans le milieu scolaire pour ne pas se créer de freins, la politique de développement chez les jeunes restant une priorité.

Licences 2025 Grand Est :

BILAN FINANCIER 2025 (Didier SCHMITT)

Bilan Récapitulatif

Solde en début d'exercice	130 784.33€
Recettes de l'exercice	197 245.37 €
Dépenses de l'exercice	186 340.46 €
Total :	141 689.24 €
Excédent	10904.91 €

Le bilan a été remis à chaque participant à son arrivée.

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Rapport du vérificateur aux comptes : M. CORDIER Luc

Vérification qui s'est faite le 07.11.2025 à Metz

ASSEMBLEE GENERALE DU COMITE DU GRAND-EST DE PETANQUE ET JEU PROVENCAL A REIMS FIN NOVEMBRE 2025

VERIFICATIONS EFFECTUEES LE VENDREDI 7 NOVEMBRE 2025 AU BAN ST MARTIN (Moselle)

RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

A Madame la Présidente du Grand-Est, à tous les membres du Comité Départemental du Grand-Est, à tous licenciés du Grand-Est.

Mesdames, Messieurs,

Conformément à la réglementation, j'ai procédé, avec Monsieur Gilles HEN, au contrôle des comptes du Comité du Grand-Est de pétanque et jeu provençal le 7 novembre 2025 au Ban Saint Martin 57070, pour la période du 1.11.2024 au 31.10.2025.

Il est rappelé qu'il s'agit d'une comptabilité recettes dépenses avec contrôle de tous les soldes bancaires et de trésorerie.

Il a été mis à notre disposition tous les extraits de banque concernant l'exercice comptable ainsi que les 277 pièces comptables classées par numéros de 1 à 277.

Nous avons tout d'abord vérifié, en fonction des extraits bancaires, le total de la trésorerie au 31.10.2025 soit 141.689,24 :

- Compte courant n° 801	49.761,49
- Compte livret bleu n° 806	473,28
- Livret OBNL	36.865,47
- Compte titres	54.589,00
Total vérifié	141.689,24

Pour le compte courant n° 801, nous avons justifié la différence entre l'extrait avec 44.568,89 et la somme de 49.761,49 soit 5.192,60 euros par trois opérations dont un virement de 5.487,00 euros de la Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal.

En ce qui concerne les 277 pièces justificatives, nous avons procédé par sondages aléatoires aussi bien sur les petits montants que les montants les plus élevés.



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Nous n'avons trouvé aucun écart entre les sommes déclarées et les montants des pièces justificatives.

Nous pouvons donc certifier, après contrôle, que la trésorerie du Comité du Grand-Est est passée de 130.784,33 au 31.10.2024 à 141.689,24 au 31.10.2025, soit un excédent de recettes par rapport aux dépenses de 10.904,91 euros sur l'exercice comptable.

Le montant de la trésorerie constitue une somme indispensable et un fonds de roulement nécessaire pour garantir l'avenir en cas de difficultés.

En conclusion, vous pouvez donc approuver les comptes du Comité du Grand-Est de Pétanque et Jeu Provençal, donner quitus à Monsieur Didier SCHMITT Trésorier pour l'excellence du travail effectué en partenariat avec tous les présidents des comités départementaux.

Luc CORDIER
Expert-comptable et Commissaire aux Comptes.

APPROBATION DU BILAN FINANCIER 2025

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Le bilan financier est approuvé à l'unanimité

BUDGET PRÉVISIONNEL 2026 (Didier SCHMITT)

Equilibré à 196860 €

Le budget prévisionnel intègre une recette de 6500 € concernant la part régionale de 5 € sur les mutations qui a été actée précédemment. (1300 mutations)

Dotation du pôle féminin : 1000 €

National Jeunes de Mulhouse : 1000 €

Il est constaté une augmentation constante des frais d'hôtellerie ces dernières années.

Coût des déplacements à Nice et en Corse.

6460 € de fonds propres seront injectés dans le budget 2026.

Inscrit au registre des Associations
Tribunal de Proximité de St Avold
Réf. A2024STA000021
Identifiant Siren : 450 141 494
Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

APPROBATION DU BUDGET PREVISIONNEL 2026

ABSTENTION : 0 CONTRE : 0

Le Budget prévisionnel est approuvé à l'unanimité

Il nous faut désigner 2 vérificateurs aux comptes. RABELLINO Michel est candidat

Il faudra en trouver un second (appel est fait aux comités)

ELECTION PARTIELLE AU COMITE DIRECTEUR

Démission de Mme CHEDOZ Elodie (raison médicale)

Démission de M. VAN Olivier du CD10 et qui était le seul représentant de ce comité.

Conformément aux statuts un poste de membre reste réservé au CD10.

En conséquence reste à pourvoir :

1 place : collège général

1 place : collège du médecin

PRESENTATION DES CANDIDATS

M. JADOT Dominique DU CD08

M. INCATASCIATO Christopher DU CD57

Pas de candidat pour la place du médecin qui reste donc vacante et pas de candidat pour la place réservée au comité 10, celle-ci reste vide et un appel à candidature sera refaite lors de la prochaine AG de 2026.

Résultats des Elections

JADOT Dominique : 46 voix

INCATASCIATO Christopher : 112 voix

Est élu au comité directeur M. INCATASCIATO Christopher

Dernières décisions Régionales

Nombre d'équipes qualifiées au CHAMPIONNATS DE France 2026

2 par CDF et pour les jeunes 5 par catégorie.

Tarif mutation : Part du CR: 5.00€ sur toutes les mutations

Création d'une compétition féminine régionale le 21.02.2026 à Thionville. Limitée à 40 équipes.

Dernières décisions Fédérales

LICENCE DEMATERIALISEE

Le mode de prise de licence ne change pas. Les licenciés passent par le club et suivent le process habituel par le comité départemental qui valide la licence. Cette validation n'entrainera plus de délivrance d'un support plastique mais la délivrance d'un QR Code en lieu et place des licences informatiques.

Le licencié téléchargera une application sur son téléphone et aura le QR Code sur son portable

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Le licencié qui n'a pas de portable, pourra demander son QR Code sur papier.

Les organisateurs de compétitions sur gestion concours devront se doter d'un lecteur de QR code, style douchette, en vente sur de nombreux site à des prix raisonnables.

Néanmoins la saisie du numéro de licence reste possible.

Francis Chevallot : Des douchettes sont à acheter (lecteur de QR code type 2D)

Sont en vente sur tous les sites en ligne.

Commande groupée éventuellement. (Les clubs qui n'organisent pas de compétitions n'ont pas besoin de lecteur)

Geslico : sur l'écran de mise à jour de l'année de reprise pour un club et lorsque l'on fait dérouler les pages il existe des pages blanches.

Didier fait observer que l'on peut demander des pages contenant 10, 25, 50 et 100 licences.

Classement par numéro de licence avec possibilité de choisir un classement par ordre alphabétique.

MUTATIONS

Suppression des mentions Mutations Internes et externes.

Création des mentions « mutations et mutation internationale Hors UE ». Les joueurs concernés ne peuvent être plus d'un par équipe que ce soit en championnat de club ou autres championnats.

Mutations NC/Promotion : 50.00€ (tarif maximum)

Part fédérale : 20€ Part CD : 25.00 € - Part Région : 5.00€

Mutation Honneur : 100€ (tarif maximum)

Part fédérale : 45€ Part CD : 50.00 € - Part Région : 5.00€

Mutation Elite : 200€ (tarif maximum)

Part fédérale : 95€ Part CD : 100.00 € - Part Région : 5.00€

Francis Chevallot : Mutations jeunes.

Les mutations jeunes sont gratuites sauf pour les catégories cadet dernière année et junior.

Collecte de 1.00€ par la FFPJP, par joueur inscrit aux championnats départementaux (hors jeunes et honorifiques). Cette nouvelle ressource permettra à la Fédération de maintenir les aides actuelles pour les CDF, les championnats des clubs, la coupe de France Pétanque et Jeu provençal et de pouvoir créer la coupe de France Jeunes voire de nouveaux championnats

RECOMPENSES

Remise des diplômes aux équipes championnes régionales du CRC toutes catégories.

CHANCELLERIE FEDERALE

ARGENT : M. MIETTON David, président du CD54

Cette récompense lui a été remise lors de l'AG du CD54 par Tonio étant donné que David n'est pas parmi nous aujourd'hui.

OR : M. ABDELFADI Allan, Président du CD88

Inscrit au registre des Associations

Tribunal de Proximité de St Avold

Réf. A2024STA000021

Identifiant Siren : 450 141 494

Identifiant Siret du Siège : 450 141 494 00036



Fédération Française de Pétanque et Jeu Provençal

Agrée par le Ministère de la Jeunesse et des Sports

COMITE REGIONAL DU GRAND EST



Secrétaire Général

M. ATTIBA HENRY Denis – 11 rue de la Croisette – 08460 THIN LE MOUTIER
06.15.34.17.56 laconcorde.independante@aol.fr

Questions diverses :

Pas de questions écrites reçues

Prochaine AG du CR le samedi 28.11.2026. Le lieu reste à définir.

Intervention des personnalités présentes :

M. THOMAS Freddy, conseiller municipal remercie l'assemblée pour cette invitation et félicite le CR pour ces travaux et son engagement dans la pétanque.

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 12 heures.

La Présidente
Schmitt Karine

Le Secrétaire
Attiba Henry Denis

